

# « La pédocratie à la française »

## Jacques Thomet

Editions Fabert – mai 2021



### L'auteur

Journaliste, ancien rédacteur en chef à l'AFP, **Jacques Thomet** n'est pas un « perdreau de l'année ». Il connaît bien les règles du journalisme qui sont vécues et appliquées à l'AFP un peu plus qu'ailleurs... Licencié en histoire, il poursuit sa formation au CFJ de Paris en 1970. Il entre en 1974 au Provençal puis à l'AFP la même année. Il y reste 33 ans pour terminer rédacteur en chef et, aujourd'hui, retraité. Il a publié plusieurs livres sur l'affaire Ingrid Betancourt et sur l'affaire d'Outreau, à charge contre les acquittés. Son livre « Retour à Outreau » est édité par Alain Soral.

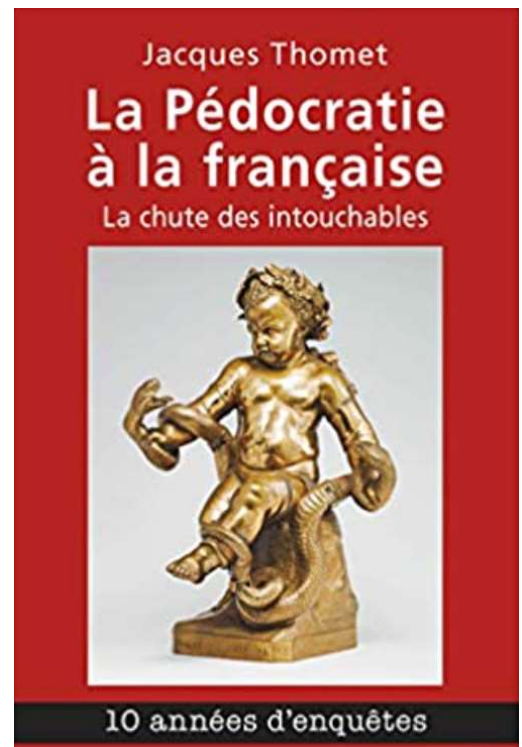
### Le thème de l'ouvrage

L'auteur souhaite participer à la mise en lumière d'affaires de pédocriminalité, repoussant ainsi le secret et la logique de l'omerta qui couvre les cris et les pleurs des enfants victimes. Ce livre cite nombre de personnes connues qui auraient participé, de près ou de loin, à des faits graves de pédocriminalité et qui auraient été couverts par le « système ».

### Les limites de cet ouvrage

Disons-le d'emblée, ce livre met mal à l'aise le lecteur. Non parce qu'il dénonce des faits et des personnes, ce qui est un objectif poursuivi par beaucoup de journalistes d'investigation mais bien plutôt parce qu'il est difficile de faire la part des choses entre des rumeurs et des faits établis.

**Prenons un exemple**, en page 47, il est affirmé que « deux maires de Toulouse, devenus de hauts personnages de l'État, ont été cités par la presse dans des affaires de pédocriminalité mais sans subir les foudres de la justice ». Que peut-on tirer d'une telle phrase ? De fait, la presse a certainement fait son travail de recherche et d'enquête mais rien n'a visiblement été repris par la justice. Le lecteur reste donc dans l'expectative. Pourquoi la justice ne s'est pas saisie de ces révélations ? L'auteur ne répond pas à cette question et poursuit : « le père de l'enfant (reconnu dans le DVD de Zandvoort) aurait dit un jour à sa belle-mère qu'elle ne pourrait de toute façon rien faire contre lui parce qu'il était protégé par Dominique Baudis ». Là encore, voilà un témoignage issu d'un rapport d'un certain « Comité suisse » dont le lecteur a bien du mal à se saisir. Le père aurait dit (ce n'est donc pas sûr) qu'il était protégé par Dominique Baudis. Et alors, que faire de cette information ? Dans ce type d'affaires, tout le monde ment. Ce père ment donc peut-être et Dominique Baudis ne l'a jamais protégé...mais comment en savoir plus ? L'auteur nous plante là avec ces questions pleines de sous entendues sans que le lecteur n'ait pu se faire une véritable idée précise des faits retenus contre l'ancien maire de Toulouse.



**Discussion :** Un ouvrage qu'on achète pour connaître de manière exacte et précise des faits mettant en jeu des personnalités protégées par une omerta systémique. Or, il s'agit d'un recueil de faisceaux d'indices qui, bien que se regroupant sur des personnes ciblées, ne parvient pas à être probant.

